CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM916 **Valable du 22/02/2023 au 21/02/2028**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 19/07/1976
Forme juridique : SARL

Capital : 75 000

Dénomination sociale : TOITURES PAURION

47 ROUTE DE NERCILLAC
16200 REPARSAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COGNAC 450 885 322

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 450 885 322 00013
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 52998/61 02

Assurance Responsabilité travaux :
SMABTP 1247000/001 290403

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
SMABTP 1247000/001 290403

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 45 80 93 12 **Fax :** 05 45 80 90 73
Portable : 06 08 40 83 24
Responsabilité légale : PAURION GÉRARD GÉRANT

Responsable Technique : BRECHET NICOLAS

Site internet :
E-mail : contact@toiturespaurion.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	11	EFF2B	1 762 494	CA5
Dans l'activité	7	EFF2	57 286	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Code / étape*	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
1552	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 12/09/2025	22/02/2023	21/02/2028

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 12/02/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025